

Montlaur De nouveaux jardins familiaux créés au Champ pauvre

Les treize parcelles mises en vente par la mairie ont trouvé preneur.

Depuis quelques années, l'intérêt que suscitent les jardins potagers semble aller croissant. Les raisons de cet engouement sont nombreuses et sûrement différentes d'un jardinier à l'autre. On peut citer pêle-mêle le bénéfice gustatif et sanitaire que la consommation de la récolte apporte à l'organisme, le gain pécuniaire octroyé au portefeuille par cette activité, l'intérêt que ce sympathique passe-temps induit auprès des agriculteurs en miniature.

Chez beaucoup d'entre nous, l'atavisme paysan est bien présent et le faire remonter à la surface ne peut que donner de bonnes racines. À Montlaur, la mairie a décidé de mettre en vente treize parcelles, qui ont déjà trouvé preneur, afin de « permettre aux ménages de bénéficier des avantages de jardins familiaux ». Chaque parcelle, non constructible, d'une surface d'environ 300 m², est desservie par un point d'eau alimenté depuis le canal d'irrigation qui passe juste au-dessus. Le prix de revient de ces parcelles s'élèvera à 4 € du m² et comprend : l'acquisition foncière d'origine, la réalisation du chemin de desserte, le bornage et son document d'arpentage, l'alimentation depuis le canal d'irrigation.

Le conseil municipal a décidé de conser-



■ Les nouveaux jardins ont la bonne cote.

ver une parcelle pour l'affecter à l'usage des enfants de l'école du Rougier et d'en supporter les charges.

Le preneur s'engage à mettre en culture annuellement, par du jardinage, la parcelle concernée qui sera entretenue dans son intégralité, et ce, jusqu'au canal d'irrigation. En cas de jachère, la commune pourra évoquer l'annulation de la vente au frais du preneur. Le preneur s'engage également à s'acquitter

de la redevance annuelle d'irrigation auprès du syndicat du canal d'arrosage selon les conditions définies par ce dernier. C'est M. Rascol qui a été chargé du dossier et qui l'a présenté lors du dernier conseil municipal. On s'extasiait déjà en regardant les jardins situés entre rivière et village ; désormais, il faudra aussi compter sur les nouveaux jardiniers du "champ pauvre".

Correspondant ML : 06 33 44 80 03.